

AVIS PUBLIC

Avis vous est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté de Memphrémagog, que le conseil, à une assemblée régulière tenue à la salle du Conseil du centre administratif de la MRC de Memphrémagog le 9 décembre 2015, a adopté une résolution, à savoir :


Calendrier des assemblées régulières du conseil de la MRC
pour l'année 2016

Résolution établissant le calendrier et l'heure des séances ordinaires du conseil, en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec :

20 janvier 2016	19 h	17 août 2016	19 h
17 février 2016	19 h	21 septembre 2016	19 h
16 mars 2016	19 h	19 octobre 2016	19 h
20 avril 2016	19 h	23 novembre 2016	19 h
18 mai 2016	19 h	14 décembre 2016	15 h
15 juin 2016	19 h		

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de cette résolution en se rendant au bureau du secrétaire de sa municipalité ou au bureau du secrétaire-trésorier de la MRC de Memphrémagog, 455, rue MacDonald, Magog, Québec, durant les heures d'ouverture, ou en consultant le site Internet de la MRC (<http://www.mrcmemphremagog.com>).

Donné et signé à Magog, ce 14 décembre 2015.


Guy Jauron
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (résolution – calendrier conseil 2016)

Je, soussigné(e), Guylaine Babin, secrétaire-trésorier(ère) /
greffier(ère) de la municipalité de Village de Stukely-Sud, certifie avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil,
le 17 décembre 2015 entre 9h et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce

17 décembre 2015.
Signature : Guylaine Babin